

## Veille informative pour la conférence de rédaction Etoile du 10 septembre 2019

### Apprentissage

[L'Anaf plaide pour l'amélioration de l'accès à l'information sur l'apprentissage](#) : L'Association nationale des apprentis de France (Anaf) s'est rendue mercredi 17 juillet à Maignon pour évoquer la mobilisation nationale pour l'emploi et la transition écologique et numérique. Au centre des discussions : le logement des apprentis, l'amélioration de la mise en relation entre l'offre et la demande et la simplification des circuits d'information sur l'apprentissage.

[Identifier les causes des décrochages en CFA \(Céreq\)](#) : Le Céreq (Centre d'études et de recherches sur les métiers et les qualifications) vient de publier les conclusions d'une enquête sur le décrochage des jeunes en formation, comparant la situation en lycées professionnels et en centres de formation d'apprentis. Une enquête qui permet de différencier deux conceptions du décrochage, et d'identifier les leviers de prévention selon les voies de formation.

### Compétences qualifications

[France compétences ouvre "l'espace officiel de la certification professionnelle" sur son site](#) : France compétences a inauguré le 28 juin un espace dédié aux certifications professionnelles sur son site. Il se substitue à celui de la commission nationale de la certification professionnelle (CNCP).

[France compétences étoffe sa doctrine en matière de certifications professionnelles](#) : La nouvelle plateforme dédiée aux certifications professionnelles mise en ligne par France compétences le 28 juin dernier s'inscrit dans la volonté de transparence et d'exigence portée par l'instance nationale de régulation. Elle représente également un outil de pilotage et de mise en œuvre pour les candidats à la certification.

[France compétences publie une note sur l'évaluation de l'impact des certifications professionnelles](#) : France compétences poursuit son travail d'élaboration d'une doctrine commune en matière de certifications professionnelles. Une note publiée le 5 juillet traite de l'impact économique et social d'un projet de certification. Y sont notamment précisées la notion de promotion et les modalités de calcul des indicateurs.

[Les compétences transversales : un référent pertinent pour la formation ?](#) Différentes contributions réunies dans le dernier numéro de la revue Recherches en éducation

## Compte personnel formation

[Les conditions d'utilisation de l'application "Mon compte formation" se précisent](#) : L'application permettant de mobiliser son compte personnel de formation (CPF) sera lancée en novembre 2019. Ses fonctionnalités et ses conditions d'utilisation ont été présentées par la Caisse des dépôts lors du colloque de la Formation continue à l'université (FCU) qui s'est tenu à Nice du 26 au 28 juin 2019.

[La plate-forme "Mon compte formation" sera accessible aux prestataires de formation dès septembre](#) : En septembre, les prestataires de formation pourront intégrer leur offre dans le système d'information de l'application « Mon compte formation ». Plusieurs modalités d'alimentation sont prévues.

## Illettrisme

[Lutte contre l'illectronisme : miser uniquement sur la formation ne suffira pas](#) : Le syndicat de la presse sociale (SPS) estime illusoire de former les 11 millions de personnes souffrant "d'illectronisme". Le livre blanc qu'il vient de publier met l'accent sur le design des services, le changement des pratiques des administrations et l'innovation technologique.

## Métiers

[Myriam El-Khomri engage des travaux pour valoriser les métiers du grand âge](#) : Lancé officiellement mercredi 3 juillet, ce projet vise à identifier les besoins en compétences dans le secteur du soin et de l'accompagnement des personnes âgées, à adapter les formations et à renforcer l'attractivité de ces métiers.

## Offre formation

[Le ministère du Travail publie un guide de lecture sur la nouvelle certification qualité](#) : Une nouvelle certification qualité unique sera exigée à partir du 1er janvier 2021 pour tout prestataire de formation intervenant sur des fonds publics ou mutualisés. Le ministère du Travail a publié le 8 juillet un guide de lecture afin de préciser les modalités de l'audit associé au référentiel national.

[Qualité : les organismes certificateurs débiteront leur activité au plus tôt en septembre](#) : La procédure d'accréditation des organismes qui vont délivrer les certifications qualité aux prestataires de formation est lancée. Ces organismes pourront débiter leur activité une fois leur dossier jugé recevable, ce qui peut prendre deux à six mois.

[Qualité : ouverture de la procédure d'accréditation des organismes certificateurs](#) : Le Comité français d'accréditation (Cofrac) va commencer à évaluer les demandes de candidatures des organismes appelés à certifier les prestataires de formation dans le cadre du nouveau système qualité. La procédure d'accréditation a été ouverte jeudi 11 juillet.

Métiers en tension : les organismes de formation en première ligne : Comment attirer le public vers les formations aux métiers en tension ? L'enjeu du sourcing – c'est-à-dire de la recherche et de l'identification des candidats – est aujourd'hui la problématique majeure des organismes de formation travaillant avec les secteurs rencontrant des difficultés de recrutement. Pour y répondre, ceux-ci transforment leurs pratiques.

## Orientation

Réorienter l'orientation : un nouveau défi pour les régions : Face à la pléthore de structures liées à l'orientation scolaire - pour des résultats médiocres -, le rapport de Pascal Charvet, présenté le 26 juin, donne des clés pour mettre en œuvre le nouveau partage des rôles entre l'Éducation nationale et les régions. Ces dernières, désormais responsables de l'information sur les métiers et les formations, ont pris les devants, à l'instar de la Normandie qui vient de se doter d'une nouvelle agence.

La Fabrique de l'orientation : "Apporter son savoir en matière d'orientation dans une nouvelle histoire collective" (Isabelle Gaudron, vice-présidente de la Région Centre-Val de Loire) : La Région Centre-Val de Loire vient de lancer sa Fabrique de l'orientation. 150 personnes venues des Missions Locales, Pôle emploi, du monde de l'enseignement et du Rectorat de l'académie Orléans-Tours ont découvert les outils mis à disposition de chacun. Un temps consacré à une réflexion collective sur l'orientation.

Le CEP chez Pôle emploi : bon pour les conseillers et les demandeurs d'emploi : Homogénéiser les postures et les pratiques des conseillers déjà existantes et rendre les demandeurs d'emplois plus autonomes dans leurs recherches d'emploi, tels sont les principaux apports du conseil en évolution professionnelle mis en œuvre par Pôle emploi en 2018.

Les Régions soutiennent le développement de sections d'apprentissage dans les lycées professionnels : En cette rentrée 2019 marquée par plusieurs réformes, les Régions s'engagent à renforcer l'information des jeunes, à développer l'apprentissage, à moderniser les lycées et à soutenir le pouvoir d'achat des familles. Pour certains de ces défis à relever se posent cependant des questions d'ordre financier.

## Politique emploi

Plateforme Compétences, chantiers de la formation... le Pacte régional en Centre-Val de Loire monte en puissance : Centre-Val-de-Loire a été la 4e Région française à signer son Pacte régional d'investissement dans les compétences (Pacte). Sur ce territoire de 2,5 millions d'habitants, l'État va consacrer 251 millions d'euros entre 2019 et 2020 pour former 72 000 personnes. Un effort qui sera soutenu par l'exécutif régional à la rentrée.

## Réforme formation

Sanctions envers les opérateurs de CEP qui ne partagent pas les données sur leur activité ou sur les bénéficiaires du conseil : Les institutions chargées de délivrer le conseil en évolution professionnelle (Pôle

emploi, Apec, Cap emploi, missions locales, opérateurs régionaux sélectionnés par France compétences) doivent fournir des données relatives au parcours professionnel et au parcours de formation du bénéficiaire du conseil, ainsi que des données relatives à leur.

[Plafonds de la péréquation interbranches pour les contrats de professionnalisation et la Pro-A](#) : La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 a prévu le versement, par France compétences, d'une dotation aux opérateurs de compétences lorsque leurs fonds affectés au financement de l'alternance sont insuffisants.

[Loi Avenir professionnel : publication de l'ordonnance "coquilles"](#) : Prévues par l'article 114 de la loi du 5 septembre 2018, l'ordonnance du 21 août 2019 publiée au JO du 22 Août 2019 vise notamment à harmoniser l'état du droit, assurer la cohérence des textes, abroger les dispositions devenues sans objet et remédier aux éventuelles erreurs. Présentation des principales dispositions intéressant la formation et l'apprentissage.

[La loi du 6 août 2019 réforme la formation professionnelle dans les trois fonctions publiques](#) : Plusieurs dispositions intéressent la formation professionnelle et l'apprentissage des agents titulaires ou contractuels dans les trois composantes de la fonction publique.

[Cinq infographies pour tout comprendre de la loi "Avenir professionnel", un an après sa promulgation](#) : 1 an et 113 textes d'application après la publication de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le Big Bang annoncé a redessiné la gouvernance de la formation en France, élargi l'apprentissage, simplifié l'accès aux droits individuels, refondu le système des certifications professionnelles et ouvert l'acte 2 de la qualité de l'offre de formation. En 5 infographies, retrouvez l'essentiel de chacun de ces axes phare vus par Centre Inffo.

1. [Une gouvernance simplifiée](#)
2. [L'élargissement de l'apprentissage](#)
3. [L'individu au cœur du système](#)
4. [La refondation des certifications professionnelles](#)
5. [La qualité](#)